



Commission Régionale des Délégués

PROCES – VERBAL N° 3

Réunion du :	Mardi 5 octobre 2021 en visioconférence
Présidence de :	M. Jérôme PESLIER
Présents :	MM. Alain DURAND, Claude JAUNET
Excusés :	MM. Patrice DESMOTS, Gabriel GO

1. Approbation Procès-Verbaux

La Commission approuve à l'unanimité les PV N°1 du 18 Août 2021 et N°2 du 28 Août 2021.

2. Point sur les effectifs

- L'effectif actuel FFF est de 11 Délégués (N1 : 2 délégués – N2 : 9 délégués).
- L'effectif actuel Ligue Pays de la Loire est de 30 Délégués (N3 : 10 délégués – R1 : 20 délégués).
- 4 Délégués (inclus dans les 20) sont en indisponibilité (raisons médicales & professionnelles).
- Les délégués FFF sont à disposition de la Ligue quand ils ne sont ni désignés par la FFF, ni mis en indisponibilité à la FFF.

3. Point sur les indisponibilités

- La Commission rappelle que le délai de prévenance est de 2 mois, sauf cas de force majeure.
- La Commission remercie les 2 délégués qui ont doublé sur un week-end, par suite d'absences de dernière minute.

4. Formation Futsal

- À la suite de la demande de la CROC Futsal de positionner des délégués sur certains matchs de futsal à huis clos, la Commission va programmer une formation en visio avec certains délégués proches des agglomérations de NANTES et d'ANGERS.
- La CROC Futsal préconise la couverture de 10 à 12 matchs sur la Ligue des Pays de la Loire.
- Délégués conviés à cette formation : Thierry DEROUET, William HALGAND, Hugues MORINIERE, Pascal MORICEAU, Ludovic LE PEN, Éric GIRARD, David FOURNIER et Mathieu DELEPINE.
- Date prévue pour la formation : Mercredi 3 novembre 2021 à 18h30 en Visio.

5. Support de prise de note & Animation de réunion

- Un support de prise de note pour les matchs va être transmis à chaque délégué, afin que chacun fonctionne avec un outil identique.
- Il est conseillé à chaque délégué d'effectuer les briefings d'avant match, dans le local délégué avec le Responsable sécurité, le Commissaire du club et le Responsable Covid.

6. Accompagnements des Délégués

- Au 30 Septembre 2021, 9 accompagnements ont été effectués.
- Ont été vus : 4 délégués N3 - 5 délégués R1.
- Les plannings d'accompagnement d'octobre et novembre sont mis en ligne.
- Accompagnement programmé sur octobre et novembre 2021 : 5 délégués N3 – 9 délégués R1.

7. Présentation des désignations de novembre 2021

- Les désignations de novembre 2021 sont effectuées et mises en ligne.

8. Réflexion sur d'éventuelles promotions de délégués de R1 vers le N3 & Recrutement nouveaux délégués

- La Commission souhaite que tous les délégués aient été accompagnés au moins une fois avant de proposer une ou deux promotions.
- La programmation d'un recrutement de nouveaux délégués est prévue pour janvier 2022.

9. Validation Annuaire des délégués et du Guide du délégué

- La Commission préconise un annuaire avec l'ensemble des délégués de la Ligue, incluant les délégués de ligue pays de la Loire, FFF et de LFP.
- Validation du Guide du délégué.
- La Commission souhaite que le Guide du délégué soit envoyé à l'ensemble des clubs de N3 et de R1, afin que les clubs soient informés des missions de nos délégués.

10. Désignation des délégués pour la Coupe de France

- La désignation de délégués sur les matchs de Coupe de France se font sur la demande du Président de la CROC Seniors.
- Le fichier « désignation Coupe de France » sera transmis à chaque tour au Président de la CROC Seniors et au Président de la CR Délégués.

11. Annuaire des arbitres de ligue

- M. Jérôme PESLIER va se rapprocher de la CRA, afin que l'annuaire des arbitres de la saison en cours soit envoyé à l'ensemble des délégués.

12. Classification des terrains N3 & R1

- La classification des terrains N3 & R1 va être envoyée à l'ensemble des délégués.
- Il est rappelé que l'ensemble des délégués doit avoir connaissance des exigences des installations N3 et R1, concernant les normes de terrains principaux et de terrains de repli.
- En prévision des intempéries futures, l'anticipation du terrain mis à disposition (son état - sa classification), fait partie de la mission du délégué dans la semaine qui précède le match.

13. Protocole sanitaire

- Port du masque « banc de touche » : Le port du masque est obligatoire sur le banc de touche pour les remplaçants et dirigeants. Seul, l'entraîneur principal est exempt dans sa zone technique.
- Il est demandé à l'ensemble des délégués de le rappeler dans la préparation du match au responsable de l'équipe.
- Les délégués doivent le notifier dans leur rapport en cas de non-respect.
- Les délégués doivent le communiquer aux clubs concernés, si consignés sur leur rapport.

14. Questions diverses

- Si souci informatique pour le rapport de match : l'effectuer sur un document Word et l'expédier par la boîte mail au service concerné.
- Information du Président : Réunion fédérale des présidents régionaux des délégués le 12 octobre 2021 en visio à 18h00.

15. Prochaines réunions

Prochaines réunions : Début décembre 2021 en Visio et mi-janvier 2022 en présentiel.

Le Président,


Jérôme PESLIER

Le secrétaire de séance,

Claude JAUNET